

choix des matières en M1 pour M2 contrats publics nancy

Par **fée clochette**, le **25/09/2007** à **18:32**

bonjour tout le monde

je suis un peu perdu comme d'autres je suppose, pour le choix de mes matières bien que j'ai déjà fait mon inscription pédagogique, j m'interroge encore pour le choix de les matières fondamentales au premier semestre à nancy, j'ai le choix entre :

_droit matériel communautaire

_droit public de l'économie

_droit des collectivités territoriales

_droit de l'urbanisme

théoriquement je ne devrais pas prendre droit matériel communautaire pour le M2 contrats publics (enfin je pense) mais le problème survient au deuxième semestre quand je me retrouve obligée de prendre sociologie politique en TD (n'ayant donc pas suivi droit matériel communautaire au deuxième semestre) est ce une matière intéressante? mesera t'elle utile pour mon M2 .

et si je prend en TD droit matériel communautaire je me vois obligé d'abandonner au premier semestre une des autres matières à TD qui me semble indispensable! que m conseillez vous?

et deuxième petite question , dans le choix de mes matières optionnelles est il plus judicieux de prendre droit du travail ou institutions publiques et science administrative? cette dernière matière aura t'elle un grand intérêt dans mon parcours pour accéder au M2 contrats publics?

merci d'avance...

Par **Yann**, le **25/09/2007** à **18:44**

Le M2 contrats publics!!! Pas fâché d'en être sorti roll not found or type unknown

Alors, pour ma part, j'avais pris urba, collectivités et droit public de l'économie et je ne l'ai pas regretté par la suite (en plus j'aime pas le communautaire).

De toute façon je pense que CT est incontournable en droit public, pour le reste c'est un peu comme tu le sens. Je ne sais pas si les profs sont toujours les mêmes, mais le prof de droit public économique était extraordinaire et celui d'urba était très intéressant parce qu'il n'était pas universitaire à la base, il avait donc une vision très pratique.

Pour le second semestre, tu peux prendre scocio po sans souci, c'est une matière hyper simple (j'ai eu la meilleure note, c'est pour dire...), elle demande pas trop de boulo en plus, ça tient beaucoup à de la culture gé.

J'avais zapé toutes les matières de communautaire, et j'ai réussi le M2 contrat public sans me

sentir pénalisé à cause de ça, mais après à toi de choisir, ce n'est que mon opinion.

Pour les options, j'avais pris institutions publiques. Là encore c'est beaucoup de culture géo et une bonne note relativement facilement. De toute façon le droit du travail ne te sera pas utile pour ce que tu veux faire. Si M. Luisin fait toujours institutions publiques, ça te permettra de voir le genre de profs qui enseignent au M2.

Voilou, si tu as d'autres questions n'hésite pas!

Par **fée clochette**, le **25/09/2007** à **18:58**

merci beaucoup pour cette réponse super rapide!

mais sans vouloir abuser et le droit de l'environnement auquel j'ai déjà goûté l'année dernière à Metz) est-il intéressant de le choisir?
merci ^_^

Par **Yann**, le **25/09/2007** à **21:10**

Je l'avais pris en option. C'est pas indispensable, mais c'est intéressant pour la culture.

Par **woodgecko**, le **15/01/2008** à **16:44**

bonjour,

je me permets de "déterrer" ce post pour y ajouter une question, vu que ça concerne l'accès au M2 contrats publics je pense pas que ça va fâcher les modos

je suis actuellement en I3, avec en matières fondas civil, sociétés et social. après moultes et moultes investigations sur les différentes filières je pense qu'il est temps pour moi de faire un choix, et après moultes et moultes réflexions (oui j'emploie moultement l'expression "moulte") le grand coup de cœur est pour le M2 contrats publics.

Mr le professeur Gartner m'a écrit que les seules choses prises en compte sont la motivation et la cohérence du projet de l'étudiant, oui mais voilà je souhaite remplacer le droit social en fonda par du strat approfondi (j'ai pris strat des biens en option au premier semestre), et je me demande si ça risque pas de faire un peu "tâche" sur mon dossier de changer de fonda en cours d'année.

je compte prendre rdv si possible avec un responsable du diplôme, mais en attendant j'aurais aimé avoir l'avis des illustres membres de ce forum

en vous remerciant d'avance pour vos réponses

Par **x-ray**, le **15/01/2008** à **18:17**

Bonjour,

:roll:

Ma réponse n'est qu'un avis, car je ne suis pas recruteur de M2 Image not found, mais moi j'en trouve pas ça tâche. Au contraire, tu peux retourner ça en élément de motivation :

"Lorsque je me suis rendu compte de mon attrait pour les contrats publics, j'ai choisi de mettre tous les éléments de mon côté et de remettre au plus tôt mon parcours en conformité avec les exigences du Master, bla blabla, blabla..."

Bien sûr, il faut savoir pourquoi les contrats publics ont provoqué chez toi un "coup de coeur" et non un coup "au coeur", comme pour la plupart des gens qui abordent la matière....

Par **Yann**, le **15/01/2008** à **19:05**

Et bien j'ai fais comme toi. J'avais que des matières de droit privé en fondas jusqu'en L3: social, etc... au premier comme au second semestre. Et j'ai finalement décidé de passer un M1 de droit administratif et ça ne m'a pas du tout empêché d'être pris en M2 de contrats publics. Donc rassure toi! Il n'y a pas de problème.

Comme indiqué par M.Gartner la seule vraie qualification qu'ils exigent pour être accepté c'est une motivation à toute épreuve (et accessoirement c'est la seule chose qui est vraiment utile pour y réussir).

Par **woodgecko**, le **16/01/2008** à **12:40**

bonjour,

merci pour ces réponses rapides, pour répondre je dirais que :

j'ai bien eu un coup de coeur et non un coup au coeur, la perspective de gérer les contrats passés entre les personnes publiques et les entreprises est à mon humble avis passionnante

ensuite, je te remercie yann pour m'avoir éclairé. effectivement, maintenant que mon choix est arrêté la motivation sera dure comme du pain industriel qui n'a pas été consommé dans les 2 heures suivant son achat

je pense que je vais quand même prendre strat approfondi au 2ème semestre et passer le social en option, et garder civil et sociétés

je vais également trouver des stages, écrire aux mairies, aux entreprises qui passent des

commandes avec les collectivités territoriales , dans le lot y'en a bien un qui sera d'accord

Par **Yann**, le **16/01/2008** à **18:12**

A ton service, n'hésite pas à me solliciter de nouveau en cas de besoin.

Par **woodgecko**, le **18/01/2008** à **13:30**

je te remercie, je ne manquerais pas de m'en souvenir

j'aimerais simplement savoir quels éléments positifs (en plus de la motivation) on fait la différence pour que tu sois admis : quels stages, quels résultats aux exams... et pourquoi pas la couleur de la cravate le jour de l'entretien ! on sait jamais ça peut faire toute la différence :lol:

Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **19/01/2008** à **12:32**

Franchement, en dehors de ma motivation je ne sais pas ce qui a fait la différence. Mon cursus universitaire n'est pas franchement glorieux. J'ai bien fait un stage chez un avocat, mais lors de l'entretien j'ai dit que c'était une profession qui ne m'attirait absolument pas et que je trouvais inintéressante (sachant que le jury était composé de 3 avocats sur 4 membres).

:lol:

Je pense qu'ils avaient besoin d'un webmaster pour leur site et que je passais par là Image not found or type unknown

. Plus sérieusement, avoir participé à la création de juristudiant était un plus, mais ça n'a pas été déterminant. Ce qu'il faut c'est bien présenter, montrer une bonne motivation, être prêt à passer un an à Epinal (tout le monde dit que ça craint, mais franchement c'est une ville que j'aime bien).

Par **woodgecko**, le **19/01/2008** à **23:36**

ok merci pour ces précisions ! sincèrement un an à epinal c'est pas la mort, bien au contraire,

de toutes façons j'ai grandi dans les bois de la campagne metzine Image not found or type unknown

tout de même ça m'étonne que ce master soit si discret, y-a-t-il beaucoup de postulants ?

Par **Yann**, le **20/01/2008** à **00:07**

Une petite centaine tous les ans et à peu près 20 élus. Mais ça dépend des années. Quand j'ai postulé il y a eu environ 80 candidatures et on était 18. L'année d'avant ils étaient 13. C'est pas franchement fixe.

Si tu veux des infos: <http://www.contrats-publics.com/> Je pense que tu connaissais déjà, mais ça fait pas de mal de remettre le lien. Il y a à peu près tout ce qu'il y a à savoir sur le site.
Même une photo de moi recevant mon diplôme)